

INDEX.

XV

	PAGE
Montant des débentures et des dépôts limité.....	255
Etat annuel au ministre des Finances, amendé.....	256
Subsides et crédits pour 1877-1878.....	3
Sommes votées pour 1877... ..	5
Et pour 1878.....	9
Substances alimentaires, boissons et drogues, acte amendé.....	129
TABAC cultivé pour usage personnel, n'exige pas de licence.....	122
Terrains de l'Amirauté et de l'Artillerie dans Québec et Ontario.....	42
Attribués à Sa Majesté pour le Canada, sauf les conventions, etc.	42
Comment classifiés et ce qui en sera fait.....	43
S'ils sont gardés pour la défense, ou s'ils ne sont pas gardés.....	43
Leur vente,—comptes distincts à tenir.....	44
Liste des dits terrains.....	45
Territoires du Nord-Ouest, Acte de 1875 amendé.....	35
Nomination d'un administrateur.....	35
Serment d'office du Lieutenant-Gouverneur ou de l'Adminis- trateur.....	35
Nomination d'un Conseil,—serment des conseillers, etc.....	35
Pouvoirs du Conseil, et dispositions à leur égard.....	36
Séances du Conseil et manière de décréter les ordonnances.....	37
Magistrats stipendiaires, serment d'office, juridiction criminelle.	37
Pouvoir de juger sommairement en vertu de 36 V., c. 35, s. 3..	37
Procès sans jury (au criminel) de consentement.....	38
" devant un jury de six personnes.....	38
" lorsque le crime entraîne la peine capitale.....	38
Dispositions relatives aux jurés, récusations, etc.....	39
" lorsque l'emprisonnement est prononcé.....	39
Pouvoir du Lieut.-Gouv. de promulguer une loi des jurés... ..	40
Juridiction dans les causes civiles : avec ou sans jury.....	40
Exécution du jugement.....	40
Dispositions relatives aux liqueurs enivrantes.....	41
Les langues anglaise ou française peuvent être employées dans les cours, etc.....	41
Pouvoirs des magistrats stipendiaires dans Kéwatin.....	41
" des juges du Banc de la Reine dans Manitoba.....	41
Interprétation et titres abrégés.....	42
Travaux Publics, département des. <i>Voir</i> Havres, etc. 139.	
Truro à Pictou, chemin de fer de, transféré.....	249
VICE-AMIRAUTÉ , pouvoirs de, dans Ontario. <i>Voir</i> Juridiction Maritime, 148.	
Violations de contrats, quand seulement elles seront criminelles.....	177
Abrogation de divers actes les concernant.....	177